

Novell et l'EFF veulent réformer la brevetabilité des logiciels

<http://www.atelier.fr//article.php?artid=34506&catid=26>

L'éditeur de logiciels libres soutient l'association américaine EFF dans sa croisade pour une réforme des brevets logiciels qui pénalisent l'innovation et les standards ouverts.

L'association américaine [Electronic Frontier Foundation](#) (EFF) relance sa campagne de lutte contre le dépôt de brevets logiciels sans fondements. Baptisée "[Patent Busting Project](#)", cette campagne est notamment soutenue par Novell, qui développe SUSE Linux.

L'attaque de [Microsoft, qui soutenait que les éditeurs de logiciels libre violaient 235 de ses brevets](#), aurait-il servi de catalyseur?

"Il est de plus en plus évident que le brevet logiciel n'est pas une mesure significative pour l'innovation", a déclaré Jeff Jaffe, VP et directeur technique de Novell. Et d'ajouter: "En tant que société innovante et propriétaire de nombreux brevets, nous comprenons le raisonnement qui sous-tend la brevetabilité en général. Mais nous croyons que la réforme du système de brevet logiciel est nécessaire pour favoriser l'innovation et aller de l'avant".

Réformer le système des brevets logiciels dans le monde entier. L'objectif du projet "Patent Busting" est donc de réformer en profondeur les brevets dans le monde et de supprimer ceux qui "handicapent les standards ouverts".

Novell et l'EFF sont résolus à faire pression sur les organismes nationaux et sur les gouvernements pour qu'ils instaurent des législations concernant les dépôts de brevets liés à de véritables innovations. "Etant donné la facilité avec laquelle les idées et le code franchissent les frontières, une approche globale est nécessaire", selon l'EFF.

L'OMPI: un interlocuteur de choix. La cible privilégiée de cette campagne est avant tout l'[Organisation mondiale de la propriété intellectuelle](#) (OMPI), institution des Nations-Unies qui a pour principale mission de stimuler la créativité et le développement économique en promouvant un système international de propriété intellectuelle. Mais l'[Office européens des Brevets](#) ne sera sûrement pas oublié.

En attendant une réforme, Novell prône l'abandon de brevets logiciels qui nuisent à l'interopérabilité, tout en détenant actuellement plus de 500 brevets logiciels...

Microsoft s'intéresse aussi à la recherche universelle

<http://actu.abondance.com/2007-21/imagine-live.php> <http://search.imagine-live.com/>

Le concept de "universal search", dévoilé la semaine dernière par Google, est également dans les cartons de Microsoft. Sur le site "Imagine Live", la société de Redmond propose une nouvelle interface pour son moteur de recherche, proposant bien sûr toujours sur la partie gauche des pages de résultats, les liens issus de l'index web, mais également sur la partie droite, des liens concernant la météo, le cinéma, le sport, des recherches locales, des requêtes connexes ("*related searches*"), des images, des plans et itinéraires (géolocalisés), l'actualité, etc. Bref, une somme importante de sources diverses dispatchées sur une même page de résultats. L'interface est intéressante, souvent pertinente et représente ce à quoi pourraient ressembler nos moteurs dans les mois qui viennent..

L'accord Novell/Microsoft bientôt dévoilé ?

<http://www.journaldunet.com/solutions/ailleurs/ailleurs.shtml>

<http://www.informationweek.com/story/showArticle.jhtml?articleID=199701549&c>

Les détails de l'accord conclu entre Novell et Microsoft seront rendus publics d'ici la fin du mois. C'est ce qu'a indiqué un porte-parole de Novell lors d'une conférence mercredi dernier à San Francisco aux Etats-Unis. Beaucoup de zones d'ombre demeurent concernant les dessous de ce partenariat. On ne sait pas par exemple quel montant touche Microsoft pour chaque diffusion de la distribution Suse Linux. Rapportée par **InformationWeek**, cette information intervient alors que Microsoft a affirmé il y a quelques jours que Linux et OpenOffice enfreignaient 235 de ses brevets. Notre confrère américain s'interroge sur les motivations de Novell et Microsoft quant à leur intention de dévoiler les détails financiers de leur alliance. Serait-ce un moyen de faire indirectement pression sur les acteurs du monde Linux et Open Source ?

La Corée appâte le poisson au téléphone mobile

<http://www.atelier.fr//article.php?artid=34485&catid=>

SK Telecom propose aux pêcheurs coréens d'améliorer leur butin grâce à un sonar connecté à leur ligne et à leur mobile.

Un téléphone pour attraper les poissons? Loin d'être complètement burlesque, ce service, très sérieux, est proposé aux pêcheurs par l'opérateur coréen SK Telecom. Voilà un moyen fort ingénieux pour fidéliser ses clients!

Le service consiste en un sonar attaché au flotteur, et connecté au téléphone. Quand l'émetteur est immergé, il est possible de repérer la présence d'éventuels poissons, la profondeur et la température de l'eau sur l'écran de son portable.

Avant les poissons, les moustiques... Cette application atypique n'a rien d'inhabituel en Corée du Sud. Le pays a en effet adopté depuis plusieurs années d'autres services de la même envergure. SK Telecom, KTF et LG Telecom proposent ainsi d'éloigner les moustiques grâce à des ultrasons diffusés depuis son téléphone. Plutôt pratique!

Et d'autres inventions aussi cocasses et pourtant étonnamment utiles pourraient bientôt voir le jour. SK Telecom, par exemple, qui travaille avec 1 300 fournisseurs de ce type de contenus, a reçu en 2006 pas moins de 5 000 nouvelles propositions.

Les usages mobiles que nous qualifions de nouveaux - Internet, télévision, musique - feront bientôt figure d'antiquités!

Un tissu intelligent pour veiller sur notre santé

<http://www.atelier.fr//article.php?artid=34494&catid=41>

Le projet européen Biotex travaille à l'élaboration de textiles intelligents qui permettraient d'opérer un suivi sur les personnes à la santé fragile.

Comment s'assurer de son état de santé à tout moment? Le projet Biotex (Bio-sensing Textile for health management), financé par l'Union européenne, s'intéresse à cette problématique, et [souhaite intégrer des capteurs biochimiques dans les textiles](#). But de la manœuvre: permettre aux personnes fragiles et aux sportifs de profiter d'un suivi régulier.

Les capteurs - électriques, électrochimiques et optiques - seront capables de contrôler les paramètres biochimiques de ces patients d'un nouveau genre. Ces pastilles de détection compléteront des techniques de mesures physiologiques plus classiques (température corporelle, électro-cardiogramme, rythme respiratoire...), en opérant une mesure des fluides organiques.

"La principale idée à l'origine du projet consiste à développer des capteurs biochimiques pour trois applications potentielles: [...] la mesure de la sueur (quantité, salinité, pH, présence d'ions spécifiques), [...] la détection du niveau d'infection des patients souffrant de brûlures [...] et la mesure des niveaux de saturation du sang en oxygène pour des applications médicales ou sportives", a souligné Isabelle Chartier, membre du Commissariat français à l'énergie atomique (CEA), l'un des partenaires du projet.

Ces données peuvent s'avérer très utiles au suivi des sportifs et pour la prévention du risque cardiovasculaire.

Biotex est géré par un consortium de huit partenaires issus de quatre pays différents, parmi lesquels le CEA, les universités de Pise et de Dublin, et deux instituts de recherche dans le domaine de la micro et des nanotechnologies. Commencé en septembre 2005, il devrait être mis sur pieds en février 2009. Son budget est de **€3.1 M**, financé aux deux tiers par l'Union européenne.

Travailler plus... pour polluer plus ?

<http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/42954.htm>

Des analyses réalisées par plusieurs ONG américaines et canadiennes laissent à penser que les pays où la durée moyenne du temps de travail est plus grande sont globalement plus polluants et que le manque de temps de loisirs induit des types de consommation et de divertissements qui entraînent des effets pervers en termes de développement durable.

Les actifs dont les journées sont plus longues ont une empreinte environnementale plus importante, par exemple en ayant davantage recours aux produits emballés et conditionnés (fast-food, eau en bouteille, etc.). Il est en outre fréquent, toujours selon les ONG, que les revenus supplémentaires résultant du surcroît d'activité soient dépensés de manière peu respectueuse de l'environnement.

Une campagne, "Take Back Your Time" est actuellement lancée aux Etats-Unis. Elle appelle à une réglementation fédérale garantissant trois semaines de congés payés et espère en faire un thème de la campagne présidentielle à venir. Les Etats-Unis sont la seule nation industrielle qui n'offre aucune protection pour les congés. Un quart des travailleurs américains ne bénéficie d'aucun congé payé.

Les Etats-Unis, où la durée annuelle du travail excède de 5 semaines celle du Royaume-Uni et de 12,5 semaines celle de l'Allemagne, représentent 22% de la consommation mondiale d'énergies fossiles et produisent 50% des déchets solides du monde. Selon certains scientifiques, il faut voir dans ces chiffres des indicateurs du prix environnemental à payer pour une société où dynamique économique et bien-être sont trop souvent synonymes de consumérisme et de matérialisme. Un américain consomme 53 fois plus de biens qu'un chinois.

Nouveau mode de diffusion d'Internet sans fil : à la recherche des fréquences perdues

<http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/42956.htm>

Alors que la réallocation de la bande des 700MHz est prévue pour le mois de février 2009 au profit de nouveaux services haut-débit sans fil, certaines entreprises essaient de trouver un moyen d'exploiter la bande des 54MHz-698MHz (canal 2 à 51) utilisée par la télévision analogique. Google, Microsoft, Intel, Dell, HP et Philips se sont regroupés pour former la White Space Coalition dans le but de proposer une solution qui utiliserait les fréquences non utilisées de la TV analogique pour fournir un accès Internet sans-fil.

Un premier prototype avait été déposé à la FCC par Microsoft en mars dernier pour une série de tests qui doit durer plusieurs mois. Philips vient à son tour de fournir à la FCC un dispositif de même nature pour prouver qu'un tel appareil peut fonctionner sans interférer avec les fréquences de la TV analogique. Peu de détails ont été transmis sur le fonctionnement exact du prototype. Il est capable de scanner une zone du spectre de fréquences pour détecter l'utilisation éventuelle de canaux par la télévision. Les bandes libres sont ensuite exploitées par le dispositif pour échanger des données, avec un débit descendant annoncé supérieur à 80Mbit/s. Ce débit est susceptible de varier grandement selon les zones car il sera lié au nombre de canaux alloués à la diffusion de programmes télévisés.

Les fréquences utilisées présentent l'avantage de traverser murs et obstacles plus facilement qu'en WiFi et en WiMax. La FCC doit donner les résultats de ces tests courant juillet, et les premiers éléments de régulation pour ces fréquences non utilisées sont attendus pour le mois d'octobre. L'IEEE pourra ensuite démarrer la phase de standardisation.

Glouton Google

<http://www.20minutes.fr/article/160354/20070525-High-Tech-Glouton-Google.php>

Google achète les noms de domaine financegoogle.fr et google-finance.fr

[Google Finance](#) en version française sur la Toile? Ce n'est pas de l'intox. La preuve, Google France prépare déjà le terrain: le mastodonte de l'internet a déposé, hier, auprès de l'[Afnic](#)(1) les noms de domaine [financegoogle.fr](#) et [google-finance.fr](#).

Des internautes zélés avaient pris de l'avance en s'emparant des noms équivalents en .com: financegoogle.com et google-finance.com.

L'été 2007 de Google sera-t-il aussi florissant que le printemps? Les dernières rumeurs répondent oui: [Google a approché Feedburner, un système de gestion, de services et de mesure d'audience de fils RSS](#). Un outil stratégique [qui permet aux bloqueurs et éditeurs de sites de mettre en avant leurs nouveaux contenus](#). Le rachat pourrait s'élever à hauteur de \$100 M.

34 acquisitions depuis février 2001 En octobre 2006, [Youtube tombe dans l'escarcelle pour la somme de 1,65 milliard de dollars](#). Et que dire du mois d'avril 2007? Gargantuesque: [avec l'achat de Marratech, un logiciel de vidéo conférence par Internet](#), et celui de Tonic Systems pour contrer Powerpoint de Microsoft Office. Au total, [Google s'est approprié 34 entreprises du net](#).

Suffisant pour rassasier Google? Pas si sûr. Le groupe dirigé par Eric Schmidt [négocie une alliance avec Salesforce.com, une firme spécialisée dans les logiciels en ligne pour les entreprises](#). Les deux groupes étudient un partenariat pour offrir plusieurs de leurs logiciels en ligne, comme le logiciel de gestion de clientèle de Salesforce, histoire de concurrencer Microsoft et Yahoo.

Une progression qui n'a pas suscité d'inquiétude jusqu'au [rachat de DoubleClick, régie publicitaire leader sur l'Internet](#). L'opération a coûté à Google \$3,1 Bn. Les associations de défense des consommateurs américains ont été les premières à réagir et [elles ont demandé le blocage de cette méga-acquisition](#). Raison avancée: la protection des données privées de plus d'un milliard d'internautes.

Google, le nouveau big brother? Les plaignants craignent que Google se constitue une gigantesque base de données marketing sur les habitudes de surf des internautes. DoubleClick suit plus de 80% des internautes par des cookies qui pistent les pages qu'ils regardent, ce qui permet de leur adresser des publicités ciblées. [Désormais, la marque Google, la plus puissante du monde, fait peur.](#)

Amnesty International dénonce les pays qui censurent Internet

<http://www.01net.com/editorial/349596/liberte-d-expression/amnesty-international-denonce-les-pays-qui-censurent-internet/>

Dans son rapport 2007, l'organisation de défense des droits de l'Homme place le Net au centre de la lutte pour le droit à la dissidence.

Poster sur un blog, envoyer un courriel, créer un site Internet : ce qui paraît anodin à bien des internautes français peut avoir pour conséquence, dans des pays comme la Chine, l'Egypte, l'Ouzbékistan, la Syrie ou le Vietnam, de longues années de prison. Dans le droit fil de l'action déjà menée par l'association [Reporters sans frontières](#), Amnesty International a décidé de montrer du doigt les Etats fossoyeurs de la liberté d'expression sur le Net.

« A l'ère de la technologie, Internet représente la nouvelle frontière dans la lutte pour le droit à la dissidence », a déclaré, à l'occasion de la sortie du rapport annuel d'Amnesty, Irène Khan, secrétaire générale de l'organisation. Arrestations de blogueurs en Iran, fermeture de sites à Bahreïn ou en Birmanie, filtrage de moteurs de recherche et procès expéditifs d'internautes en Chine, la liste est longue des exactions commises au nom du supposé « intérêt national » de ces pays.

Les géants de l'informatique complices de la répression En 2006, Amnesty International avait déjà lancé un site dédié ([Irrepressible.info](#)), où l'organisation appelait les internautes à se mobiliser pour la défense des libertés sur le réseau mondial. Avec un succès pour l'instant mitigé, puisqu'en un an à peine plus de 67 000 internautes ont signé la pétition disponible sur le site.

Dans son [rapport 2007](#), l'ONG souligne que la répression technologique nécessite un certain savoir-faire. C'est-à-dire que pour être efficaces, les autorités de certains pays (comme l'Arabie Saoudite, la Biélorussie, la Chine, l'Egypte, l'Iran ou la Tunisie) s'assurent les services de sociétés complices.

En novembre 2002, dans un précédent rapport ([Le contrôle de l'Etat sur Internet en Chine](#)), Amnesty International avait déjà levé le voile sur la part d'ombre de l'industrie. L'ONG accusait alors plusieurs sociétés étrangères telles que [Cisco Systems](#), [Microsoft](#), [Nortel Networks](#), [Websense](#) et [Sun Microsystems](#) d'avoir fourni des technologies utilisées pour censurer et contrôler l'usage d'Internet en Chine.

Les concurrents de MySpace gagnent du terrain

<http://www.zdnet.fr/actualites/internet/0,39020774,39369720,00.htm?xtor=EPR-102>

Même si le site communautaire conserve une confortable position de leader dans la galaxie des réseaux sociaux, des concurrents comme Facebook, Bebo ou iMeen voient leur trafic augmenter beaucoup plus vite.

Le site communautaire MySpace représente aujourd'hui 79% du trafic généré par les réseaux sociaux, mais sa position dominante s'érode. Au deuxième rang, la communauté étudiante Facebook, désormais ouverte à tous, a vu son trafic croître de 126% entre avril 2006 et avril 2007, selon une étude de la société Hitwise. Suit le challenger britannique Bebo, qui serait convoité par Yahoo; il a vu son audience croître de 184% sur la même période. Une progression supérieure à celle du trafic de MySpace.

«Le fait de s'ouvrir à toute l'audience d'internet a eu un effet positif sur Facebook», explique LeeAnn Prescott, directrice de recherche chez Hitwise. Comme Bebo, Facebook, que Yahoo a vainement tenté de racheter, est une proie potentielle pour n'importe quel groupe de médias qui voudrait s'offrir un ticket d'entrée dans les UGC (contenus produits par les internautes). Selon eMarketer, la compagnie devrait générer un chiffre d'affaires de \$125 M cette année.

D'ici à 2011, la société estime par ailleurs que les dépenses publicitaires sur les réseaux sociaux atteindront \$2,5 Bn.

La montée en puissance de Facebook, Bebo ou iMeen ne se fait pas directement au détriment de MySpace, que ses membres ne désertent pas, et qui génère à lui tout seul un quart du trafic de ses concurrents. De quoi accrédi-ter l'idée que les accros des réseaux sociaux ne se contentent pas d'une seule plate-forme.

Google Recherche d'images : un filtre pour les visages

<http://www.generation-nt.com/google-image-visage-recherche-actualite-41400.html>

Le service de recherche d'images de Google va vraisemblablement bientôt se doter d'une nouvelle fonctionnalité permettant de restreindre le champ d'investigation aux visages. De la recherche d'image faciale qu'il est d'ores et déjà possible de tester en avant-première via un petit ajout dans l' URL de requête.

Pour affiner ses recherches. Cette fonctionnalité sous forme de **filtre** ne fait pas encore officiellement partie de l'arsenal de [Google Recherche d'images](#) mais le blog [Google Operating System](#) le dévoile. En ajoutant les termes évocateurs **&imgtype=face** à la fin d'une URL de requête passée sous [Google Recherche d'images](#), l'utilisateur peut restreindre les résultats aux images contenant des **visages**.

Un exemple probant est par exemple une requête sur le mot *Paris* qui renvoie une multitude d'images relatives à la ville de même nom mais avec ledit filtre, la capitale parisienne prend surtout les traits du visage de *Paris Hilton*, l'héritière des hôtels Hilton.

Un plagiat d'Exalead ? Il est intéressant de noter concernant ce type de filtre, que ce n'est pas le géant américain qui en a la primeur mais le moteur français [Exalead](#) qui l'a intégré dans sa *zapette* depuis le mois d'avril. Pour Google, une multitude d'autres filtres sont toutefois à prévoir.

Sony et British Telecom feront évoluer la PSP vers la VoIP

<http://www.atelier.fr//article.php?artid=34497&catid=16>

Le constructeur japonais et l'opérateur britannique British Telecom font cause commune pour promouvoir le développement de la voix sur IP depuis la console PSP.

[Sony et British Telecom \(BT\) viennent de signer un partenariat](#) pour le développement de nouvelles fonctions de communication sans fil haut débit sur la PSP, la console de jeux vidéo portable du constructeur japonais.

L'accord de quatre ans passé entre les deux entreprises vise à mettre au point de nouvelles applications comme la possibilité d'utiliser la PSP pour passer des appels en VoIP vers des ordinateurs, ou vers des lignes mobiles et fixes. A terme, Sony et BT espèrent aussi offrir aux utilisateurs de la PSP la possibilité de communiquer par messagerie instantanée ou par vidéoconférence.

De la VoIP via la PSP pour une centaine de pays

British Telecom mettra à disposition son réseau disponible actuellement dans 102 pays (Europe, Moyen-Orient, Afrique et Océanie). De cette façon, la PSP s'intégrera à la plate-forme 21CN (21 Century Network), le réseau IP de l'opérateur britannique. Pour établir les communications en VoIP, la PSP utilisera le protocole Wi-Fi 802.11b, déjà pré-installé sur toutes les consoles de jeux portables Sony.

Aucune date sur la disponibilité des nouvelles fonctions de la console portable PSP n'a été pour le moment avancée.

Mais le potentiel commercial de ces nouvelles applications pour les opérateurs télécoms n'est pas à prendre à la légère: depuis son lancement en septembre 2005, la PSP s'est déjà écoulée à plus de 24 millions d'exemplaires !

Dell se lance sur le marché des Tablet PC

<http://www.atelier.fr//article.php?artid=34502&catid=26>

Le constructeur américain confirme les rumeurs et fera bientôt son entrée sur le secteur des Tablet PC.

Dell a décidé de s'implanter sur le marché des Tablet PC, secteur qu'il avait jusqu'ici délaissé. [Le constructeur texan prépare](#) en effet pour cet automne [son premier ordinateur portable de ce type](#). Il sera baptisé "Dell Latitude XT".

Ce sera en réalité un PC convertible: l'ordinateur portable se transformera en Tablet PC muni d'un stylet grâce à un écran escamotable et rabattable sur le clavier. Dans un premier temps, cette machine sera destinée aux entreprises des secteurs de l'éducation et de la santé. Il intégrera une interface simplifiée, pour une utilisation facile et rapide, et disposera d'une dalle de 12,1 pouces.

Le Tablet PC Dell intègrera les dernières nouveautés. Le Dell Latitude XT sera basé sur la nouvelle [plate-forme Centrino Santa Rosa d'Intel](#), qui comprend un processeur principal, un chipset et une puce Wi-Fi, et tournera à partir du système d'exploitation Windows Vista. Cet OS a en effet l'avantage d'intégrer les fonctions Tablet PC en standard.

L'annonce de l'entrée sur le marché des Tablet PC intervient dans un contexte mi-figue mi-raisin pour le constructeur américain : Dell renonce au modèle tout en direct en se lançant sur le créneau de la vente de PC en grandes surfaces tout en faisant face à des poursuites judiciaires initiées par l'Etat de New York pour fraude et publicité mensongère.

L'Europe interpelle Google sur la rétention de données

<http://silicon.fr/fr/silicon/news/2007/05/27/l-europe-interpelle-google-r>

Un avertissement pour Google. Il lui est demandé de justifier la conservation de données sur plus de deux ans

L'organisme européen **Article 29** (article 29 de la directive 95/46/CE), très officiellement créé pour conseiller et suivre la protection des données sur les 27 pays de la communauté européenne, a interpellé Google par une lettre portant sur un sujet brûlant: la conservation des données. En cause, la conservation des logs des serveurs sur une période supérieure à deux ans. *Article 29* s'interroge sur cette pratique de rétention de l'information et surtout sur les moyens que Google déploie pour la protéger.

Le moteur de recherche, tout comme d'ailleurs ses concurrents, emmagasine des quantités incroyables de données, dont une partie relève du domaine privé ou confidentiel. Certaines informations sont stockées à l'insu même des utilisateurs, et peuvent servir à des usages qui risquent de heurter leur sensibilité.

Google n'a pas (encore) répondu au courrier. Le moteur de recherche a, en revanche, fait savoir qu'il a récemment modifié son mode de fonctionnement et qu'il a réduit à 18 ou 24 mois la période où les logs de ses serveurs ne sont pas anonymes.

Concrètement, cela signifie qu'aujourd'hui Google peut, selon ses demandes ou celles d'organismes externes – on pense en particulier aux services plus ou moins secrets de l'administration américaine – tout connaître de nos requêtes et de notre navigation sur le moteur de recherche au cours des deux années écoulées, voire plus !

Peter Hustinx, superviseur d'Article 29, s'est par ailleurs félicité de constater que Google, "*une société qui a des outils très performants*", s'intéresse à l'intégration de solutions de confidentialité. Le débat est donc ouvert.

G2 Paris lance une campagne virale pour EDF

<http://www.journaldunet.com/breve/france/12379/g2-paris-lance-une-campagne-virale-pour-edf.shtml>

Pour promouvoir trois services d'EDF proposés sur la nouvelle boutique en ligne de la société (lire : [EDF soigne son image par le biais d'un site marchand](#), du 05/04/07), l'agence G2 Paris a mis en place un dispositif on et off line. Une partie virale permet aux internautes de choisir la fin de vidéos imaginées par l'agence, visibles sur <http://www.Lepouvoirdechoisiredf.com/>. Ils pourront aussi participer à un concours, en écrivant des scénarios pour une autre fin.

La police ouvre un centre de surveillance des e-mails et SMS

<http://www.journaldunet.com/breve/france/12370/la-police-ouvre-un-centre-de-surveillance-des-e-mails-et-sms.shtml>

La police nationale a ouvert le 2 mai à Levallois-Perret un centre dédié à l'interception des données de connexion. Une dizaine de policiers peuvent ainsi obtenir des opérateurs des informations sur des messages électroniques, SMS ou appels échangés. Il ne s'agit pas des contenus des messages, mais de la liste détaillée des appels, ainsi que les informations d'inscription des abonnés. Ce centre est placé sous l'autorité de l'Unité de coordination de la lutte anti-terroriste (Uclat), et ne pourra être sollicité que par les services en charge de cette lutte. Une autre plate-forme de ce type devrait être créée dans les prochains mois par le ministère de la Justice, qui veut également se doter d'une cellule d'écoutes et d'enregistrement, prévue au plus tôt pour la fin 2008.

Le dossier pharmaceutique sur Internet entre en phase de test

<http://www.atelier.fr//article.php?artid=34508&catid=32>

La Cnil autorise - sous certaines conditions - l'expérimentation du partage des informations liées à la délivrance des médicaments.

La Cnil (Commission nationale informatique et libertés) [vient d'autoriser l'expérimentation du dossier pharmaceutique sur Internet](#). Les tests dureront six mois et auront lieu dans six départements français: le Doubs, la Meurthe-et-Moselle, la Seine-Maritime, le Pas-de-Calais, la Nièvre et le Rhône. But de la manœuvre: tester le bon fonctionnement d'un tel dispositif et évaluer s'il est bien utilisé par les pharmaciens et les patients.

Des mesures de sécurité indispensables. Quel sera le rôle du dossier pharmaceutique? Il devrait permettre aux pharmaciens de partager les données nominatives relatives à la délivrance de médicaments, pour notamment prévenir les interactions médicamenteuses. Tous les dossiers pharmaceutiques des particuliers seront hébergés sur Internet par un prestataire privé. Par mesure de sécurité, ces informations seront cryptées, comme l'a ordonné [la Cnil](#).

Les modifications apportées aux dossiers pharmaceutiques se feront à partir de la plate-forme de l'hébergeur et nécessiteront l'utilisation de la carte professionnelle de santé du pharmacien ainsi que la Carte Vitale du patient. Seuls les pharmaciens d'officine seront autorisés à alimenter et à consulter l'historique de délivrance de médicaments sur les quatre derniers mois.

Une démarche volontaire. L'ouverture d'un dossier pharmaceutique électronique ne sera pas obligatoire. En outre, le client qui aura choisi d'en souscrire un pourra à tout moment décider de le supprimer.

La Cnil a tenu à préciser que le refus de création ou d'alimentation du dossier pharmaceutique n'aura aucune conséquence sur le remboursement des prescriptions par l'assurance maladie.

La déduplication divise par vingt les besoins de stockage

<http://www.01net.com/editorial/350057/materiel/la-deduplication-divise-par-vingt-les-besoins-de-stockage/>

NetApp embarque cette technologie dans ses baies de production FAS. EMC l'intègre, pour sa part, à VMware Consolidated Backup.

« La déduplication est une technologie stratégique pour faire face à l'explosion des volumes de stockage dans les entreprises. Aujourd'hui et demain, le meilleur fournisseur de stockage ne sera pas celui qui vendra les plus gros volumes, mais celui qui permettra d'en économiser le plus », assure Aad Dekers, responsable marketing produit Europe au sein de Netapp. C'est pourquoi le spécialiste du stockage réseau a intégré son propre moteur de déduplication baptisé A-SIS au sein de ses gammes de baies FAS (SAN et NAS).

Sous le terme alambiqué de « déduplication » se cache une technologie plutôt simple à comprendre dans son principe et consistant à factoriser des séquences de données identiques afin d'économiser drastiquement l'espace de stockage sur les baies de disque.

Prenons l'exemple d'un document Excel (un planning par exemple) situé sur une cinquantaine de postes de l'entreprise. La sauvegarde de ce document (identique ou presque sur tous les postes) consommera cinquante fois le même espace disque. La déduplication permet d'éviter cet écueil en ne stockant qu'une seule fois l'information redondante. Avec ce traitement sur des données de sauvegarde, les fournisseurs assurent réduire en moyenne d'un facteur 20 la consommation d'espace.

NetApp est le premier constructeur à intégrer directement cette technologie dans un équipement de stockage et non sur un serveur dédié. C'est aussi la première fois qu'elle est exploitée sur une baie de stockage primaire et non dans un processus de sauvegarde.

Dans ce cas, les performances atteintes sont moindres que lors d'une exploitation en sauvegarde et l'on peut s'attendre à une réduction de l'ordre de 1,5 à 2,5 du volume des données mais pour Aad Dekers, « ce gain dépend essentiellement de l'application ».

Tous les géants du stockage se sont positionnés sur cette technologie comme en témoigne les rachats de Datacenter Technologies par Symantec/Veritas, de Rocksoft par [Adic/Quantum](#) ou [d'Archivas](#) par Hitachi Data Storage. [EMC](#), lui, avait mis la main sur Avamar, et vient d'annoncer la version 3.7 de ce logiciel, qui est désormais capable d'opérer en environnement de serveurs virtuels à travers le logiciel VMware Consolidated Backup. Selon l'éditeur, il permet une réduction des temps de sauvegarde des machines virtuelles pouvant atteindre 90 %. Dans quelques temps, plus aucune baie de disques ne se vendra sans moteur de déduplication intégré.

Paul McCartney et Hillary Clinton jouent la carte YouTube

<http://www.zdnet.fr/actualites/internet/0,39020774,39369783,00.htm?xtor=EPR-102>

L'ex-Beatles et la candidate aux primaires démocrates pour la présidentielle américaine de 2008 ont choisi de s'appuyer sur la popularité de la plate-forme d'échange pour diffuser officiellement leur dernière vidéo.

L'ancien chanteur et bassiste des Beatles, Paul McCartney, a choisi de diffuser le clip vidéo de promotion de son prochain album, *Memory Almost Full*, sur la plate-forme YouTube. À ce jour, le clip de la [chanson Dance Tonight](#) a été visionné plus de 300.000 fois.

« Avec sa communauté de plusieurs millions d'utilisateurs de par le monde, YouTube est le leader de la vidéo en ligne et la première destination pour regarder et partager des vidéos originales », a justifié l'ex-Beatles, qui a également lancé un site web dédié à son nouvel album, dans un communiqué publié sur son site.

De son côté, Hillary Clinton, la candidate aux primaires démocrates pour la présidentielle de 2008 s'est également appuyée sur YouTube pour demander aux internautes de l'aider à résoudre un problème cornélien: le choix de la [chanson qui illustrera sa campagne](#).

Dans un clip diffusé sur le site de partage vidéo le 16 mai dernier, et qui a déjà été visionné par plusieurs centaines de milliers d'internautes, la femme de l'ex-président Bill Clinton, s'en remet au choix populaire: « C'est un problème sur lequel nous nous battons, nous débattons et agonisons depuis des mois. Aussi nous nous tournons vers vous, le peuple américain. »

Les 5 chansons proposées par l'équipe de campagne - *Suddenly I See* de Kt Tunstall, *Rock This Country* de Shania Twain, *Beautiful Day* de U2, *Get Ready* des Temptations et *I'm a Believer* de Smash Mouth - peuvent être écoutées sur le [site web d'Hillary Clinton](#).

Tout comme les cinq autres titres suggérés par les internautes: *Are You Gonna Go My Way* de Lenny Kravitz, *Ain't No Stopping Us Now* de McFadden & Whitehead, *Every Little Thing She Does Is Magic* de Police, *You and I* de Céline Dion et *The Best* de Tina Turner.

Bull démocratise le calcul haute performance

<http://silicon.fr/fr/silicon/news/2007/05/29/bull-d-mocratise-calcul-haute>

Dans le cadre de son initiative "accélérer l'innovation", Bull propose de nouvelles solutions de calcul haute performance, désormais accessibles à tous

"Les entreprises et les centres de recherche sont face à un véritable défi : avoir la capacité d'innover à la fois plus vite et à moindre coût. C'est pour eux que Bull a conçu avec ses partenaires de nouvelles solutions de calcul haute performance" déclare Benoît Hallez, Directeur des solutions de calcul Haute Performance de Bull. "Ces clusters préconfigurés s'adressent prioritairement à des organisations qui s'équipent de solutions du marché, et qui ont besoin d'une solution qui soit opérationnelle dans les meilleurs délais, sans nécessiter d'équipe lourde et en s'intégrant rapidement à leur infrastructure existante. La démocratisation du calcul haute performance est un enjeu majeur pour la société. Avec nos nouvelles solutions, nous faisons baisser le coût total de possession. Avec des clusters « clé en main » préconfigurés, et des outils d'administration puissants, nous mettons le calcul intensif à la portée des petites et moyennes structures, dans l'industrie comme dans la recherche".

Dans le cadre de sa deuxième initiative, Bull annonce les Bull NovaScale Clusters, des clusters pré configurés et 'clé en main', optimisés pour fournir un maximum de performance tout en réduisant le coût total de possession (TCO).

Ces clusters ont été conçus pour être exploités et administrés avec peu de ressources, sans demander le support de nombreux ingénieurs dont seuls quelques grands centres de recherche et les très grandes entreprises peuvent disposer. Ils sont disponibles dans une large gamme de puissances, avec des configurations allant de 3 à plusieurs centaines de nœuds, et offrent un large choix d'options en ce qui concerne les processeurs, le réseau d'interconnexion et les environnements d'exploitation.

Les systèmes de ces clusters sont dits "prêts à l'emploi", car il sont entièrement montés et testés dans le centre de Bull d'Angers et prêts à être intégrés à l'infrastructure de production. Ils embarquent les processeurs Intel Xeon double cœur et quadri cœur, et Intel Itanium 2.

Google acquiert une technologie de lutte contre les programmes malveillants

<http://www.journaldunet.com/solutions/breve/international/12429/google-acquiert-une-technologie-de-lutte-contre-les-programmes-malveillants.shtml>

Le moteur de recherche rachète GreenBorder Technologies : un éditeur de solutions de sécurisation du poste client, et de lutte contre la diffusion de codes malveillants se répandant par le biais d'Internet. Google entend intégrer l'outil à ses services en vue de prévenir les internautes utilisant son moteur de recherche de tout virus qui pourrait se trouver sur leur chemin lors de leur visite de tel ou tel site.

L'April propose un pacte du logiciel libre pour les législatives

<http://www.atelier.fr//article.php?artid=34517&catid=41>

L'association qui soutient les logiciels libres propose aux candidats de s'engager à les promouvoir et à les défendre.

L'Association pour la promotion et la recherche en informatique libre (April) propose aux candidats aux élections législatives de signer son "[Pacte du logiciel libre](#)". Les candidats à la députation, en apposant leur signature sur ce pacte, prennent deux grands engagements.

Encourager et protéger l'usage du libre. Ils choisissent ainsi d'"encourager les administrations, établissements publics et collectivités territoriales à développer et utiliser prioritairement des logiciels libres et des standards ouverts".

Les signataires s'engagent également à "défendre les droits des auteurs et des utilisateurs de logiciels libres, notamment en demandant la modification de toute disposition légale fragilisant ces droits".

Si un candidat signe le "Pacte du logiciel libre", c'est qu'il s'engage formellement à faire savoir auprès de ses électeurs que le logiciel libre est "un bien commun à protéger et à développer".

Une entreprise collaborative. L'April compte bien sur l'esprit collaboratif des internautes. Ceux-ci sont ainsi invités à démarcher les candidats pour les inviter à prendre connaissance du projet et à y adhérer. [42 candidats](#), qu'ils appartiennent à la Gauche Alternative, aux Verts, au Parti Communiste Français, à l'UDF-Mouvement Démocrate, à l'UMP, au PS ou au Front National, [ont accepté de signer le Pacte](#).

Nokia invente le téléphone portable détecteur de foudre

<http://www.atelier.fr//article.php?artid=34521&catid=7>

Le constructeur finlandais travaille sur un dispositif permettant de détecter l'arrivée imminente d'éclairs.

De nombreux téléphones portables proposent des fonctions telles que la vidéo et la musique. [Selon Techshout](#) Nokia y ajoute une application permettant de détecter les éclairs grâce à son mobile. La fonction téléphone ne sera bientôt plus qu'une simple option...

Éviter la foudre grâce aux ondes radio. Le système consistera en un logiciel de détection des rayonnements électromagnétiques produits par les éclairs. Cela sera permis par des récepteurs de fréquences radio (FM, GSM, Wi-Fi...): la foudre génère en effet des ondes avec des fréquences comprises entre 10 Hz et 5 GHz.

Il sera possible de repérer la position des éclairs passés à venir. Gageons que c'est cette dernière fonction qui risque d'être la plus plébiscitée, en permettant aux utilisateurs du service de s'éloigner des zones à risques. D'autant que le dispositif devrait localiser le point d'impact de la foudre 10 minutes avant son déclenchement. Ce, dans un rayon d'une trentaine de kilomètres.

Cette technologie, si elle est un jour commercialisée, pourrait diminuer le nombre de victimes de la foudre chaque année. Selon le site [Météorage](#), [la foudre fait entre 20 et 40 morts par an en France](#).

Table/PC : avec 'Surface', Microsoft revit la relation homme/PC

<http://silicon.fr/fr/silicon/news/2007/05/30/surface-microsoft-initie-t-une>

La firme de Redmond innove avec cet ordinateur tactile en forme de table basse qui communique avec les objets

Microsoft fait un bond vers le futur. Le dernier né de Microsoft baptisé « [Surface](#) » est un bijou de technologie et un concept. Il prend la forme d'une table basse, dotée d'un écran d'environ 30 pouces (70 cm). L'ensemble étant dépourvu de clavier et de souris, l'écran tactile laisse la place à un maniement intuitif et tactile.

L'utilisateur pourra manier différents types de contenu juste avec ses mains. « *Microsoft Surface [est] le premier d'une nouvelle catégorie de produits estampillés Microsoft du même genre qui casse les barrières traditionnelles entre les gens et la technologie* », affirme Steve Balmer, dg de Microsoft.

La nouvelle interface concoctée par le géant de l'informatique permet un usage simultané à plusieurs, grâce à sa capacité "**multi-point**", contrairement aux écrans tactiles actuels limités à un utilisateur.

Surtout, l'écran tactile pourra reconnaître des objets et les identifier à l'aide d'une suite de chiffres codés similaires à un code barres. Le communiqué de presse explique qu'un client qui pose une bouteille de vin sur la table pourra par exemple accéder à des informations sur le vignoble d'origine, à des images du terroir et même à un accompagnement culinaire.

Lors d'une démonstration, Microsoft a placé un appareil photo numérique sans fil sur le plateau. Le Surface reconnaît l'appareil et transmet les photos qu'il contient sur l'écran, permettant aux personnes autour de la table de les sélectionner, de les faire tourner, de les agrandir ou de les rétrécir grâce au mouvement de leurs doigts.

Il ne s'agit là que de deux exemples parmi tant d'autres. Et on imagine les possibilités marketing et publicitaires ! Même si toutes ces promesses demandent à être vérifiées.

« Surface » sera évidemment d'abord mis à disposition des professionnels. Il faut dire que le bijou n'est pas donné : entre \$5.000 et 10.000. Les hôtels, les restaurants et les établissements commerciaux et leurs clients seront les premiers à en bénéficier. Certaines boutiques T-Mobile devraient en être équipées aux Etats-Unis.

La firme promet déjà des modèles plus abordables, pour le grand public. Mais il faudra attendre quelques années. Commentaire de Steve Balmer: « *Il s'agit d'un segment de marché pouvant représenter plusieurs milliards de dollars et nous prévoyons qu'un jour les ordinateurs dotés de la technologie Surface seront omniprésents, du portable, au guichet en passant par le miroir d'entrée* ».

Surface » sera disponible à la fin de cette année. Ce nouveau concept a été développé par un sous-traitant dont le nom reste secret. Visiblement, Microsoft tient à garder la main sur la production de cette machine qui travaille sous Windows Vista.

